

Carrières féminines : la femme photographe

Autor(en): **Boissonnas, Edmond**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **9 (1921)**

Heft 121

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-256688>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les femmes dans les commissions communales

A l'occasion des récentes élections communales dans le canton de Neuchâtel, les sociétés suffragistes des grandes localités ont fait des démarches pour que des femmes soient nommées, non seulement dans les commissions scolaires dont plusieurs étaient déjà membres, mais dans d'autres où, sauf à La Chaux-de-Fonds, elles n'avaient pas encore trouvé place. Les résultats ont été les suivants : (l'indication des partis politiques que nous donnons ici n'est rigoureuse que pour le parti socialiste et le parti progressiste, ancien parti radical. Le parti libéral, qui a soutenu des candidates se rattachant à lui par leur famille n'admet en effet pas les femmes dans son sein. Il en est de même du parti radical, qui, d'ailleurs, n'a point appuyé de candidature féminine)

Neuchâtel :

Comm. scolaire : 3 socialistes, 2 libérales ;
 Comm. de l'assistance : 1 libérale ;
 Comm. de la maison des orphelins : 1 socialiste. Total : 7.

La Chaux-de-Fonds :

Comm. scolaire : 6 socialistes, 2 progressistes ;
 Comm. de l'Ecole de commerce : 1 socialiste ;
 Comm. de l'Hôpital : 1 socialiste ;
 Comm. de l'Ecole ménagère : 6 socialistes, 2 libérales et 1 progressiste.
 Comm. de l'Ecole des travaux féminins : 6 socialistes, 2 progressistes et 1 libérale ;
 Comm. du Chômage : 3 socialistes, 2 progress. Total : 33.

Le Locle : Commission scolaire : 6 socialistes.

Au total : 46 femmes qui, nous en sommes sûres, feront apprécier leurs services. C'est un pas en avant. E. P.

Carrières féminines

La femme photographe¹

Mais revenons à la photographie, et spécialement à la photographie non pas industrielle, mais à l'exécution du portrait dans l'atelier ; Là encore le champ de travail est très varié ; chaque personne qui vient vous demander de faire son portrait est différente de toutes celles qui l'ont précédée ; on ne trouve pas deux enfants pareils ; chacun doit être l'objet d'une nouvelle étude ; suivant l'âge, l'aspect, la condition sociale, le caractère plus ou moins impressionnable de son client, il faudra opérer de telle ou telle façon, employer un éclairage doux ou violent, plat ou à contre-jour ; la question du fond aussi sera à discuter. D'autre part, il faut savoir inspirer confiance à son client et lui enlever l'idée qu'il a souvent que se rendre chez le photographe est aussi ennuyeux que d'aller chez le dentiste !... Les vieilles légendes meurent très difficilement !

J'allais oublier une qualité essentielle pour réussir dans le portrait photographique, c'est la décision. Il faut savoir se décider rapidement pour telle pose ; et quand on a affaire à des enfants, à des bébés spécialement, en général très remuants, il faut saisir au vol leur expression ou leurs gestes si fugitifs ; mais encore faut-il que la fraction de seconde pendant laquelle la plaque est exposée coïncide avec un instant de tranquillité relative de l'enfant, sinon on ne verra apparaître à la lanterne rouge qu'une image *bougée*, autrement dit floue et méconnaissable !... Je le répète donc, la décision rapide est indispensable. Je dois ajouter que je crois la profession de photographe portraitiste parfaitement accessible aux femmes, spécialement en ce qui concerne les portraits de dames et d'enfants. En effet, une dame viendra peut-être poser plus facilement chez une photographe que chez un de ses confrères ; le fait de se trouver en face d'une femme la mettra plus à son aise que si c'était un homme ; elle sera donc moins intimidée, plus naturelle et réussira d'autant mieux. Les

enfants aussi risqueront moins de faire une scène (comme cela arrive quelquefois) s'ils sont accueillis dans l'atelier de pose par un visage féminin, plutôt que par une figure barbue et moustachue, au regard sévère. Donc les qualités de cœur et d'âme que la femme possède naturellement lui seront très utiles ; d'autre part, le sens des jolies choses, la main légère et délicate pour nouer une écharpe, arranger les plis d'une robe ou enjoliver une coiffure seront de précieux aides pour obtenir des photographies gracieuses, flatteuses et intéressantes. Il existe depuis bien des années en Autriche, en Allemagne et aux Etats-Unis, nombre de maisons de photographie qui sont dirigées par des femmes, et je crois que ce ne sont pas celles qui font le moins d'affaires.

Mais, me direz-vous, où peut-on apprendre tout cela ?

Il existe une école à Munich et une autre à Vienne, où tout ce qui concerne la photographie, et en général les arts graphiques, est enseigné. On y fait beaucoup de dessin, on y apprend des principes de physique et de chimie, enfin la photographie pratique et théorique dans l'atelier et au dehors est enseignée, de même que la comptabilité, de sorte que tout l'enseignement dure deux ans.

En Suisse nous n'avons pas d'institutions de ce genre. Il se donne aux universités de Lausanne et de Zurich des cours de photographie, mais c'est de photographie purement scientifique qu'il s'agit ; la photographie n'y est enseignée que pour ce qu'elle peut apporter aux futurs ingénieurs ou à l'étude des questions policières. De sorte que la jeune fille qui voudra étudier la photographie sans sortir de Suisse, ou celle qui n'aura pas les moyens de suivre les études assez coûteuses de Vienne ou de Munich, devra chercher une place d'apprentie chez un professionnel. L'Union suisse des Photographes a établi un programme d'apprentissage et d'examen. La durée de l'apprentissage y est fixée à trois ans, et à la fin de ce stage, le candidat en photographie doit subir un examen pratique et théorique portant sur toutes les connaissances nécessaires à la profession.

Il va sans dire que celui ou celle qui compte limiter son activité à une partie de la photographie (retouche ou autre) n'aura pas besoin de faire des études aussi complètes ; je lui conseillerai seulement de suivre des cours qui pourront la préparer à la partie dans laquelle elle compte travailler. Par exemple, une future retoucheuse fera bien de suivre des cours de dessin (d'après le plâtre et le modèle vivant). Mais, à mon avis, la meilleure école est celle de l'expérience. Il faut mettre la main à la pâte, quitte pour les débuts à gâcher des plaques et du papier, en produisant des horreurs !... Bref, il faut faire des gaffes ! mais s'en souvenir ; c'est la seule façon d'acquérir le métier qui n'est fait que d'expériences, dont il faut savoir profiter le plus possible.

Par le fait des amateurs photographes toujours plus nombreux, le public s'imagine en général que notre métier est relativement facile ; que l'on se détrompe : la photographie est un art délicat et semé de difficultés pour qui veut arriver à de bons résultats ; car, bien entendu, le photographe doit se plier aux exigences techniques que lui imposent ses appareils et ses produits.

Mais, si grande est la peine, grandes peuvent être les joies. En effet, c'est une immense satisfaction de trouver fixée à jamais sur la plaque que l'on vient de développer la vision toujours fugitive d'un beau regard, ou l'effet de lumière entrevu au cours d'un voyage en pays lointain.

Mais n'oublions pas de vous renseigner sur la question des salaires ! Dans la photographie, comme dans tous les domaines, tout dépend du talent que l'on possède ! Mais je l'avoue franchement, la profession de photographe, soit comme chef de maison, soit comme employé, n'est pas lucrative, cela par suite de la grande concurrence que font de plus en plus de petits photographes qui livrent à vil prix des productions encore présentables. Il va donc sans dire que des maisons sérieuses, pour garder leur clientèle, ne peuvent pas faire payer leurs photographies ce qu'elles valent réellement, de sorte que les employés ne toucheront pas des appointements bien merveilleux ! Cependant, comme je viens de le dire, le gain est toujours en proportion du talent, et tandis qu'un retoucheur qui n'aura qu'une connaissance limitée de son travail, ne pourra gagner que de 2 à 300 fr. par mois, un autre qui aura fait des études de dessin et sera capable de fournir un travail vraiment artistique, pourra arriver à toucher un traitement mensuel de 500 fr.

Il faut dire aussi que, depuis que la photographie est à la portée de chacun, on se passe aisément du professionnel ; le public préfère souvent le kodak sans façon au portrait pris solennellement dans l'atelier : donc, nouvelle concurrence, d'où nouvelle baisse des prix et des

¹ Voir le *Mouvement Féministe* du 25 mai 1921.

salaires. D'autre part, cette concurrence que lui fait l'amateur, le professionnel doit en tirer parti; elle doit être pour lui un aiguillon et lui rappeler constamment l'effort qu'il doit faire pour distinguer ses travaux de ceux de l'amateur!

Pour résumer cette étude, je dirai que si la photographie est pour les amateurs un passe-temps agréable, elle constitue d'autre part une profession très intéressante par le fait de sa variété; si l'on y trouve des raisons d'énerverment ou d'ennui (et où n'en trouve-t-on pas?), on y récolte aussi de réelles satisfactions et de grandes joies, que les femmes sont tout à fait en droit de partager.

EDMOND BOISSONNAS.

VARIÉTÉ

Deux œuvres féminines « Jeunesse-Club » et « Trousseau »

A la prière de M^{me} Chavannes-Hay, qui désirait grouper chaque soir dans un local chaud et clair les jeunes ouvrières de Lausanne, les grands magasins affichèrent l'invitation suivante: « Le Jeunesse-Club féminin s'ouvrira le 15 décembre, à 7 h. 1/2 du soir. Vous y êtes chaudement invitées avec vos amies. Il y aura du thé et de la gâté. »

Une trentaine de jeunes filles répondirent à cet appel, et cette première réunion du 15 décembre 1917 fut le point de départ du « Jeunesse Club ». Si vous passez à la rue Pépinet entre 8 h. et 10 h. du soir, vous verrez au premier étage du n° 1 une salle tout éclairée et cette chaude lumière dans la nuit vous invitera à entrer. Des centaines et des centaines de jeunes filles ont franchi ce seuil... oiseaux de passage ou membres régulières portant l'insigne et ayant adhéré aux statuts; toutes y ont trouvé amitié, joie et réconfort, et le Club est une chose bien vivante qui existe par elle-même et creuse chaque jour des racines plus profondes. Les dames et les jeunes filles qui en font partie y trouvent des occasions de bel échange: « Je tâche de vous procurer ce que vous n'avez pas et ce qui peut vous faire plaisir, et en revanche vous m'apportez votre jeunesse, votre gaieté! », disait M^{me} Chavannes, l'autre jour, à une de ces jeunes ouvrières... et entre les membres du Club, des liens très doux se nouent... A sa tête se trouve un Comité administratif composé de M^{me} Chavannes, présidente, d'une secrétaire, d'une trésorière, et des dames surveillantes, et un comité directeur, présidé aussi par M^{me} Chavannes, et comprenant toutes les jeunes filles ayant fait partie du Club depuis plus d'une année; elles dirigent elles-mêmes leur Club et organisent des soirées payantes pour subvenir à ses dépenses. Une surveillante générale s'occupe de la bonne marche du Club et va voir les malades et les absentes. Chaque soir, il y a une activité différente: cours de gymnastique, de cuisine, d'allemand, d'anglais, de sténographie. Ces cours peuvent rendre les plus grands services; par exemple, une jeune fille qui avait dû interrompre ses études pour retourner à l'atelier, a pu continuer la sténographie au Club et y apprendre assez d'allemand pour trouver une bonne place de sténo-dactylo dans un bureau. Il y a quelques mois, on a institué au Club un *Trousseau* deux fois par semaine: les jeunes filles paient la toile en-dessous du prix de revient, une somme initiale ayant été affectée à cet effet, et on tâche de leur apprendre à faire de la lingerie fine sans frais. Il y a aussi un « cours de blouses », et chaque soir, quatre à cinq jeunes filles en moyenne viennent y travailler. Avant la soirée mixte, où chacune pouvait amener son cavalier pour la danse, c'était une vraie ruche bourdonnante, et les roses et les bleus rivalisaient de couleurs chatoyantes, chacune voulant être la plus belle pour « la Soirée »! et l'on réussissait, pour la somme modique de 4 francs, à faire le plus joli petit casaquin du monde!... Oui, n'en déplaise aux esprits qui voient du mal où il n'y en a pas, on danse au Club! et l'heure de danse, au son d'un excellent phonographe, après les cours sérieux, est d'un grand attrait... on danse entre soi, tout simplement, et ce n'est qu'une fois l'an qu'a lieu la grande soirée mixte, qui est toujours très convenable et gaie, et se prolonge tard dans la soirée.

Parmi les membres du Jeunesse Club, le *Mouvement Féministe* trouverait des sœurs gagnées à la cause du suffrage! M^{lle} Dutoit y a donné un cours d'instruction civique, on y a appris à discuter et même à tenir des assemblées de conseils communaux!... Parmi les travaux présentés à ce cours, j'ai sous les yeux quelques pages pleines de bon sens et d'idéal écrites par une petite de 17 ans sur la ferme-

ture des cafés. Vous voyez que le Club est ouvert à toutes les questions; c'est un terrain tout prêt pour y semer des germes de plus large compréhension, de joie saine et d'amour. Les personnes que le Jeunesse-Club pourraient intéresser y seront les bienvenues n'importe quel soir, sauf le samedi, où il est fermé. L'œuvre de la montagne a mis très obligeamment son chalet d'Arzier à la disposition des jeunes filles du Club et de leurs mères en dehors du temps où il est occupé par ses propres convois.

Avant de terminer ce petit article, je voudrais vous dire encore quelques mots du *Trousseau*, qui rassemble aussi de jeunes ouvrières et fut fondé il y a une quinzaine d'années. Le *Trousseau* a pour but d'aider aux jeunes filles dans une position difficile à se procurer du linge solide, bien cousu, et son idée dominante est la solidarité et l'entraide... Le mardi soir, où l'on se retrouve gaiement pour chanter ou écouter une lecture tout en travaillant, est un point lumineux dans la semaine. Environ 25 jeunes filles confectionnent leur trousseau avec l'aide d'une dizaine de plus âgées... Parmi ces aides nous avons de jeunes ouvrières ayant terminé leur propre trousseau et qui reviennent coudre pour leurs camarades. Chaque membre du *Trousseau* paie une cotisation de 1 franc par mois (sauf juillet et août), et au bout de deux ans reçoit 4 chemises, 4 paires de pantalons et 2 mantelets.

De moindre envergure que le Jeunesse-Club, le *Trousseau*, dans sa marche régulière et silencieuse, creuse aussi son sillon, et en songeant à toutes ces choses jaillies de l'initiative féminine, il fait bon lire avec l'admirable Joséphine Butler: « Les grandes eaux ne pourront éteindre l'amour et les fleuves ne le submergeront pas. »

NOËMI SOUTTER.

D-eci, D-e-là...

Une de nos abonnées nous écrit, à propos de la VII^{me} Conférence internationale des Amies de la Jeune Fille, tenue à Neuchâtel, du 21 au 26 mai 1921:

« Programme chargé, beaucoup de rapports et de travaux, lecture de nombreux messages, discussion réduite au strict minimum.

La transformation de l'Union en Fédération, conséquence de la guerre, était un des principaux objets à l'ordre du jour; la nouvelle constitution fut communiquée et approuvée par les personnes ayant le droit de vote; les sections nationales auront dorénavant une autonomie complète.

Intéressant rapport de M^{lle} Noerbel (Italie) sur les bureaux de placement. Exposé très suggestif de M^{me} Davaine (France) sur un projet d'union pour la protection des émigrantes. M^{me} Blenck (Allemagne) traite aussi le sujet de l'émigration. M^{me} Dr Imboden (St-Gall) présente un travail d'une grande élévation de pensée à propos de la motion Welti, autorisant l'avortement, contre laquelle elle proteste énergiquement. Elle cherche les moyens de porter remède à la détresse actuelle de la femme, souvent poussée dans la mauvaise voie par la misère; et conseille de fournir aux jeunes filles pauvres les moyens pécuniaires de fonder un foyer, voyant dans ce travail un nouveau champ d'activité pour les Amies. Rapports des présidentes nationales sur l'activité des Amies dans leur pays (activité ralentie pendant la guerre), rapport du Bureau central, histoire du Livret, aperçu sur les questions d'assurances féminines, les Clubs dans les Foyers de jeunes filles à Marseille, postulats concernant la traite des blanches, et vœux adressés à la Société des Nations, travail de M^{me} Nordin (Suède) sur l'œuvre d'éducation chrétienne parmi les enfants sourds-muets-aveugles: tel est le résumé très bref des travaux de cinq laborieuses séances, sans oublier deux conférences publiques destinées spécialement aux jeunes filles.

Mercrredi, une promenade sur le lac et un concert d'orgues avec chant et violon furent une délicieuse détente. »

L. T.

* * *

La 4^{me} Assemblée annuelle des Déléguées du *Club suisse de Femmes alpinistes* (C.S.F.A.), fondé en 1918, s'est tenue à Genève, les 21 et 22 mai 1921, sous la présidence de M^{me} Margot, de Montreux. Douze sections, formant un total de 700 membres environ, y étaient représentées.

Au cours de la séance administrative qui eut lieu le samedi après-midi, différentes questions importantes ont été examinées, parmi lesquelles il faut relever: Assurance contre les accidents, Journal du Club, Fonds de cabane, Location de deux chalets, l'un dans les Alpes Valaisannes, l'autre dans celles de la Suisse allemande.

La Section de Genève aura la charge du Comité Central pour la prochaine période triennale, et M^{lle} Emma Burkhardt remplacera M^{me} Margot à la présidence centrale.

Un dîner de 75 couverts, suivi d'une partie récréative très animée, réunit le samedi soir, au Parc des Eaux-Vives, déléguées et clubistes, et une excursion au Salève, le lendemain, termina la réunion.

* * *